



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle de Boumerdes
NIF: 0021600180833716 001
Sous-Direction Fonction Support
Département Achats & Logistiques
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE Ouverte
N°08/AT/DG/ AT/SDFS/DAL/2022

Un Avis de consultation nationale est lancé pour :

« **Réalisation d'Infrastructures d'Accueil Pose & Raccordement Câble Fibre Optique** »

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
1	Travaux pose câble FO Boumerdes- El Kerma	6.590

La présente consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivant :

Palier 01 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10km : les entreprises ayants la qualification une(01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics, les entreprises sans qualification, les entreprises sans références professionnels quel que soit leurs qualification, les entreprises nouvellement créées, les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantage conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50km : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre(04), contenant l'activité hydrauliques et ou travaux publics.

Palier 03 : pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnels de catégorie (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et ou travaux publics.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction opérationnelle Boumerdès
Département Achats & Logistiques
Cite 1200 logs IBEN KHALDOUN

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **Cinq Mille dinars (5.000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au Compte (N°001.006.450.300.000.192 Clé 07) de la **BNA Boumerdès (Agence 645)**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif** : comprend un (01) original plus l'offre en format électronique (CD)
- 2- D'une offre technique** : comprend un (01) original plus l'offre en format électronique (CD)
- 3- D'une offre financière** : comprend une (01) originale plus l'offre en format électronique (CD)



Sont insérés dans des enveloppes séparés et fermées, indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », et « **offre financière** »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°08/AT/DG/ AT/SDFS/DAL/2022**

« Réalisation d'Infrastructures d'Accueil Pose & Raccordement Câble Fibre Optique »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Huit (08 jours)** à partir de de la première parution sur site web.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h30 à 12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** à l'adresse suivante : **Complexe Technique AT : Oued TATAREG-Boumerdes**.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.